

Rapport public

Date d'émission du rapport : le 19 février 2026**Numéro d'inspection** : 2026-1395-0002**Type d'inspection** :

Plainte

Titulaire de permis : 2063415 Ontario Limited par ses partenaires généraux
de 2063415 Investment LP**Foyer de soins de longue durée et ville** : Maple Grove Community, Brampton

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 12, 13 et 19 février 2026.
L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 17 et 18 février 2026.

L'inspection concernait :

– Le signalement : n° 00169560 – plainte concernant les soins aux personnes résidentes.

Le **protocole d'inspection** suivant a été utilisé pendant l'inspection :

Prévention des mauvais traitements et de la négligence
Soins palliatifs

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Marche à suivre relative aux plaintes – titulaires de permis

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1. de la LRSLD (2021)

Non-respect de : l'alinéa 26 (1) c) de la LRSLD (2021)

Marche à suivre relative aux plaintes – titulaires de permis

Paragraphe 26 (1) Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée prend les mesures suivantes :

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Ouest

609 rue Kumpf, bureau 105
Waterloo (Ontario) N2V 1K8
Téléphone : 800 432-7901

c) il transmet immédiatement au directeur, de la manière énoncée dans les règlements, les plaintes écrites qu'il reçoit concernant les soins fournis à un résident ou l'exploitation d'un foyer si elles sont présentées sous la forme prévue par les règlements et qu'elles sont conformes à toute autre exigence que prévoient les règlements.

Le foyer a reçu une plainte écrite concernant les soins prodigués à une personne résidente, et elle n'a pas été transmise au directeur ou à la directrice.

Sources : politiques du foyer concernant les mauvais traitements et la négligence à l'égard des personnes résidentes et les plaintes, classeur de plaintes du foyer, examen du portail des foyers de soins de longue durée et entretiens avec les membres du personnel.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District du Centre-Ouest

609 rue Kumpf, bureau 105
Waterloo (Ontario) N2V 1K8
Téléphone : 800 432-7901